



Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail

2^e Trimestre 2025, numéro 02. Juillet 2025.



Sommaire

Créations d'emplois du secteur privé	P.1
Créations d'emplois du secteur public	P.4
Pertes d'emplois	P.7
Evolution des créations et pertes d'emplois	P.8
Offres et demande d'emplois	P.8
Dialogue social	P.10
Indice harmonisé des prix à la consommation	P.11
Nouvelle créations d'entreprises	P.12

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire National de l'Emploi et de la formation (ONEF) sur la situation trimestrielle référencée et des indicateurs clés de l'économie. Ce numéro porte sur l'analyse des données du 2^e trimestre 2025.

Synthèse

- ✓ Au 2^e trimestre 2025, le taux d'inflation a connu une hausse continue jusqu'à atteindre 6,7%, en juin 2025, un taux supérieur à la norme de convergence communautaire de l'UEMOA de 3%.
- ✓ 6 300 emplois ont été créés par le secteur privé au 2^e trimestre 2025, contre 8 662 au 1^e trimestre de la même année, soit une baisse de 27,3 %.
- ✓ Au même moment le secteur public a créé 21 693 emplois dont 10 543 emplois portés par les projets/programmes d'insertion ; 9 770 emplois par les projets/programmes d'investissements rattachés aux différents Départements Ministériels, 746 emplois créés par la fonction publique de l'état ; et 634 par la fonction publique des collectivités.
- ✓ Les pertes d'emplois étaient au nombre de 1 268 au 2^e trimestre 2025 contre 769 pour le 1^e trimestre, soit une hausse de 64,9% par rapport au trimestre précédent.
- ✓ On relève aussi, 1 146 demandes d'emplois enregistrées ; 294 offres d'emplois et 439 placements effectués.
- ✓ En ce qui concerne le dialogue social, il a été enregistré 349 litiges individuels sur lesquels 227 ont été réglés en conciliation.
- ✓ Par ailleurs, 3 666 nouvelles créations d'entreprises ont eu lieu contre 4 260 au 1^e trimestre 2025, soit une baisse de 14% entre les deux périodes.

Créations d'emplois du secteur privé

Au 2^e trimestre 2025, le secteur privé a créé 6 300 emplois, marquant un recul notable par rapport au 1^e trimestre de la même année, où 8 600 emplois avaient été générés, soit une baisse de 27,3 %. Une rude conjoncture sécuritaire dans certaines localités du pays pourrait être à l'origine de cette baisse constatée dans les branches, à l'exception de la branche d'activités agriculture, sylviculture, pêche et celle des activités spécialisées, scientifiques et techniques.

La baisse des emplois privés créés au 2^e par rapport au 1^e est particulièrement notable au niveau des branches d'activités de Services de Soutien et de Bureau, l'Enseignement, d'activités extractives, hébergement et restauration, d'activités d'administration publique, d'activités des organisations extraterritoriales, d'autres Activités de Services N.C.A. et d'activités pour la santé humaine et l'action sociale avec des écarts respectifs de - 513 ; -337 ; -314 ; -296 ; -187 ; -147 ; -127 ; -108.

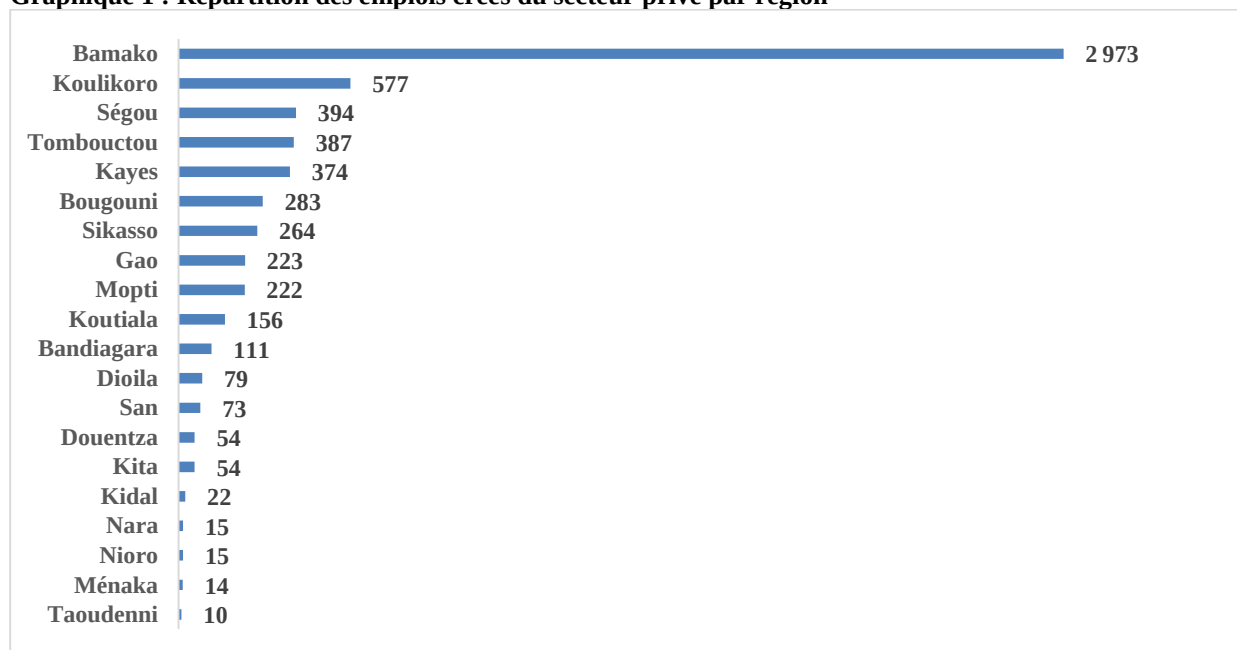
Tableau 1 : Effectif et répartition (en%) des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectif	%
Agriculture, sylviculture, pêche	127	2,0
Activités extractives	829	13,2
Activités de fabrication	401	6,4
Production et distribution d'électricité et de gaz	30	0,5
Production, distribution d'eau, assainissement, traitement de déchets et dépollution	32	0,5
Construction	180	2,9
Commerce	643	10,2
Transports et entreposage	72	1,1
Hébergement et restauration	74	1,2
Information et communication	91	1,4
Activités financières et d'assurance	206	3,3
Activités immobilières	5	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	35	0,6
Activités de services de soutien et de bureau	333	5,3
Activités d'administration publique	216	3,4
Enseignement	414	6,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 293	20,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	31	0,5
Autres activités de services N.C.A.	626	9,9
Activités des organisations extraterritoriales	662	10,5
Total	6 300	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

L'analyse des données du graphique 1 de la répartition des emplois privés créés au 2^e trimestre indique toujours une forte concentration dans le district de Bamako, avec 2 973 emplois, soit 47,2 % du total. Cette centralisation reflète le poids économique de la ville, mais révèle aussi un déséquilibre territorial marqué. À titre de comparaison, Koulikoro, deuxième région en termes de création d'emplois, n'en compte que 577, soit 9,2 %. Les régions comme Tombouctou (387 emplois) et Kayes (374 emplois) restent en retrait, tandis que des zones comme Kidal, Ménaka

et Taoudenni ne dépassent pas les 25 emplois chacune, représentant moins de 1 % du total. Ainsi, les disparités régionales demeurent toujours et nécessite des politiques d'emplois ciblées pour équilibrer les opportunités. La région de Kayes a enregistré une forte baisse de la création d'emplois entre le 1^e et le 2^e trimestre 2025, passant de 1 285 à seulement 374 emplois créés. Cette chute serait due à un retard dans la transmission des données de juin en raison des attaques de bandits armés dans la région.

Graphique 1 : Répartition des emplois créés du secteur privé par région

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

Au 2^e trimestre, environ trois quart (75 %) des emplois créés (soit 4 723) ont été occupés par des hommes. Les contrats à durée déterminée (CDD) représentaient 56,6 % du total des emplois. Les principaux bénéficiaires étaient les jeunes de 25 à 35 ans (soit 51,8 %) et les diplômés de niveau Licence/Master 1 (soit 27,7 %).

Par type de contrat, l'analyse des données du tableau 2 montre que le 2^e trimestre 2025 a été marqué par une diminution du nombre de

CDD de 31,5 % (de 5 205 au 1^e trimestre 2025 à 3 564 au 2^e trimestre 2025). De même, on observe une diminution significative du nombre de CDI de 20,9 % (passant de 3 457 au 1^e trimestre 2025 à 2 736 au 2^e trimestre de la même année). La proportion des femmes ayant un CDI (40,2 %) était moins élevée que chez les hommes (44,5 %). Par contre, la proportion de CDD est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soit 59,8% contre 55,5% pour les hommes.

Tableau 2 : Effectif et répartition (en%) des agents recrutés par sexe selon le type de contrat

Type de contrat	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CDI	2 102	44,5	634	40,2	2 736	43,4
CDD	2 621	55,5	943	59,8	3 564	56,6
Total	4 723	75,0	1 577	25,0	6 300	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

Entre le 1^e et le 2^e trimestre 2025, le nombre de diplômés a connu une diminution notable (tableau 3), passant de 6 126 au 1^{er} trimestre à 5 185, soit une baisse de 15,4 %. Parmi les emplois créés durant le deuxième trimestre 2025, on observe que 17,6 % des bénéficiaires n'étaient détenteurs d'aucun diplôme. On note finalement que le nombre

de diplômés de BTS/DEUG a augmenté de 11,5 % entre le 1^e trimestre et le 2^e trimestre 2025. Il en est de même pour ceux du Master 2, passant de 316 emplois au 1^e trimestre à 401 emplois au 2^e trimestre 2025, soit une hausse de 26,9 % et du doctorat, de 77 agents au 1^e trimestre à 87 au 2^e trimestre 2025.

Tableau 3 : Effectif et répartition (en %) des agents recrutés par sexe selon le type de Diplôme

Diplôme	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun Diplôme	934	19,8	172	10,9	1 106	17,6
DEF	312	6,6	64	4,1	376	6,0
CAP	700	14,8	145	9,2	845	13,4
BT	696	14,7	389	24,7	1 085	17,2
BAC	31	0,7	16	1,0	47	0,7
BTS/DEUG	408	8,6	191	12,1	599	9,5
Licence/Master1	1 263	26,7	482	30,6	1 745	27,7
Master2	304	6,4	97	6,2	401	6,4
Doctorat	68	1,4	19	1,2	87	1,4
ND	7	0,1	2	0,1	9	0,1
Total	4 723	100	1 577	100	6 300	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

La répartition des emplois révèle que la quasi-totalité, soit 98 % des employés, avait la nationalité malienne contre 2 % d'étrangers (tableau 4). Le nombre d'emplois occupés par les étrangers a connu une hausse entre le premier et le deuxième trimestre 2025, passant de 47 au premier trimestre 2025 à 122 emplois au deuxième trimestre de la même année. Les

ressortissants de la Zone UEMOA occupent 0,8% des emplois créés ; ceux du reste de l'Afrique représentent 0,6%. L'Europe, l'Asie, l'Océanie et l'Amérique totalisent moins de 1% (0,5%) des nouveaux emplois créés par le secteur privé. Un seul ressortissant de l'Amérique a été employé par le secteur privé.

Tableau 4 : Répartition des emplois par sexe et selon la nationalité

Nationalité	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ressortissants du Mali	4 611	97,6	1 566	99,3	6 177	98,0
Ressortissants du reste de l'Afrique	34	0,7	5	0,3	39	0,6
Ressortissants de la Zone UEMOA	45	1,0	6	0,4	51	0,8
Ressortissants de l'Europe	7	0,1	0	0,0	7	0,1
Ressortissants de l'Amérique	1	0,0	0	0,0	1	0,0
Ressortissants de l'Asie	16	0,3	0	0,0	16	0,3
Océanie	9	0,2	0	0,0	9	0,1
Total	4 723	100	1 577	100	6 300	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

Un peu plus de la moitié (51,8%) des emplois créés étaient occupés par des jeunes de la tranche d'âge 25-35 ans dont 56,4 % chez les jeunes femmes et 50,3% chez les jeunes hommes. Il faut noter que les nouveaux agents

recrutés de 15-24 ans représentaient 7,6% des emplois créés, constituant ainsi la plus faible proportion parmi les tranches d'âge.

Tableau 5 : Répartition des bénéficiaires par sexe et par groupe d'âge

Tranche d'âge	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-24 ans	319	6,8	159	10,1	478	7,6
25-35 ans	2 377	50,3	889	56,4	3 266	51,8
36-44 ans	1 298	27,5	384	24,4	1 682	26,7
45 ans et plus	663	14,0	118	7,5	781	12,4
ND	66	1,4	27	1,7	93	1,5
Total	4 723	100	1 577	100	6 300	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2^e trimestre 2025

Créations d'emplois du secteur public¹

Au 2^e trimestre 2025, 21 693 emplois ont été créés par le secteur public, sur lesquels 9 770 emplois sont créés par les projets / programmes d'investissements ; 10 543

auto-emplois ou projets / programmes d'insertion ; 746 recrutements opérés dans la fonction publique générales et 634 dans la fonction publique des collectivités.

Tableau 6 : Répartition des emplois créés par le secteur public selon le type d'emplois

Type d'emplois	Effectif	%
Emplois Permanents		
<i>Fonction publique des collectivités</i>	634	2,92
<i>Fonction Publique Générale</i>	746	3,44
Investissement public	9 770	45,04
Projets et programmes	10 543	48,60
Ensemble	21 693	100

La majorité des recrutements au niveau des collectivités se concentre dans l'enseignement fondamental, (75,4 % des postes pourvus). Cette proportion étant particulièrement plus élevé chez les femmes (87,7 % contre 72,9 % chez les hommes). L'éducation préscolaire et spéciale ne bénéficie que de 1,7% des

recrutements. En parallèle, les recrutements au niveau de l'enseignement technique et professionnel (10,4 %) sont supérieurs à ceux de l'enseignement secondaire général soit (8 %), une tendance qui pourrait signaler la volonté de l'État de renforcer les compétences techniques de la main-d'œuvre.

Tableau 7 : Répartition des admis de la fonction Publique des collectivités en 2025

Type du poste	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Enseignement fondamental	385	72,9	93	87,7	478	75,4
Education préscolaire et spéciale	6	1,1	5	4,7	11	1,7
Enseignement technique et professionnel	62	11,7	4	3,8	66	10,4
Enseignement Normal	27	5,1	1	0,9	28	4,4
Enseignement secondaire Général	48	9,1	3	2,8	51	8,0
Ensemble	528	83,3	106	16,7	634	100

Direction générale de la fonction Public des collectivités

En ce qui concerne le recrutement au concours direct dans la fonction publique (tableau 8), sur un total de 746 candidats qui ont été déclarés admis, les femmes représentent 45 % contre 55 % pour les hommes. En application de la loi relative aux droits des personnes vivant avec un handicap, un quota de 15 % est accordé à

celles qui ont concouru et ayant obtenu au moins 10 de moyenne. Ainsi, 32 candidats vivant avec un handicap sont déclarés admissibles. Et enfin, il faut noter que les cadres de la santé sont les plus nombreux occupants 42,9 % des postes créés.

¹ Les emplois du secteur public peuvent être des emplois permanents ; des emplois générés par les projets et programmes d'investissement ou être des auto-emplois de projets et programmes d'insertion grâce à un financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée des emplois générés par les projets et programmes d'investissement est généralement liée à celle des projets.

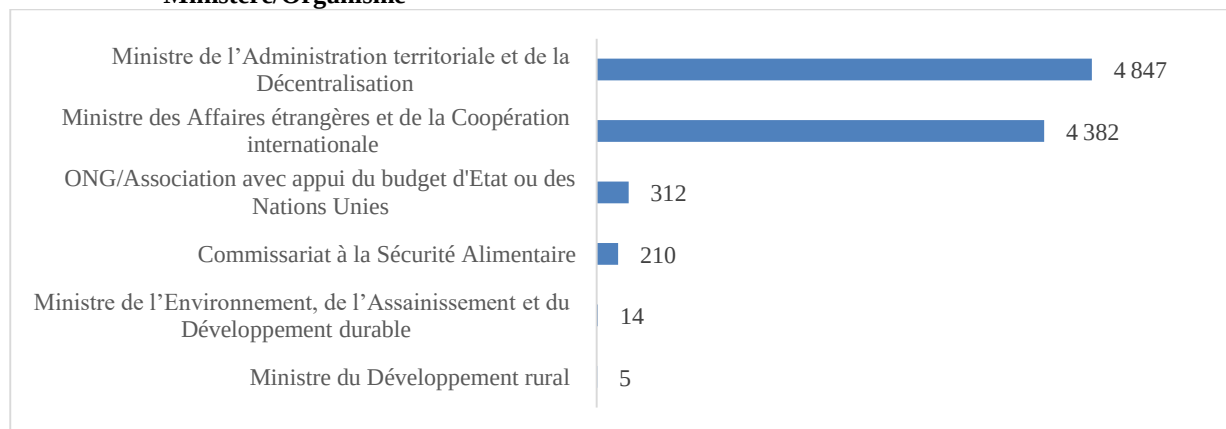
Tableau 8 : Répartition des candidats admis au concours direct de recrutement dans la fonction publique par cadre en 2025

Cadres concernés	Effectif	%
Administration Générale	123	16,5
Arts et de la Culture	10	1,3
Action sociale	18	2,4
Ressources humaines	7	0,9
Affaires étrangères	2	0,3
Agriculture et génie rural	43	5,8
Eaux et forêts	54	7,2
Elevage	36	4,8
Planification	4	0,5
Finance	17	2,3
Trésor	7	0,9
Services économiques	14	1,9
Impôts	13	1,7
Constructions civiles	31	4,2
Industrie et des mines	12	1,6
Informatique	22	2,9
Information et l'audiovisuel	2	0,3
Jeunesse et sports	2	0,3
Tourisme	2	0,3
Statistique	7	0,9
Santé	320	42,9
Ensemble	746	100

Source : Communiqué 2025-000013/MTFPTDS du Ministère du travail de la fonction publique et du dialogue social

L'analyse du graphique 1 indique que sur les 9 770 emplois créés par les projets et programmes d'investissements, 49,6 % (soit 4 847 postes), ont été générés par le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et 44,9 % (soit 4 382

postes) par le Ministère des affaires étrangères. Le Ministère du Développement rural et celui en charge de l'Environnement occupent le bas du graphique avec respectivement 5 et 14 emplois créés.

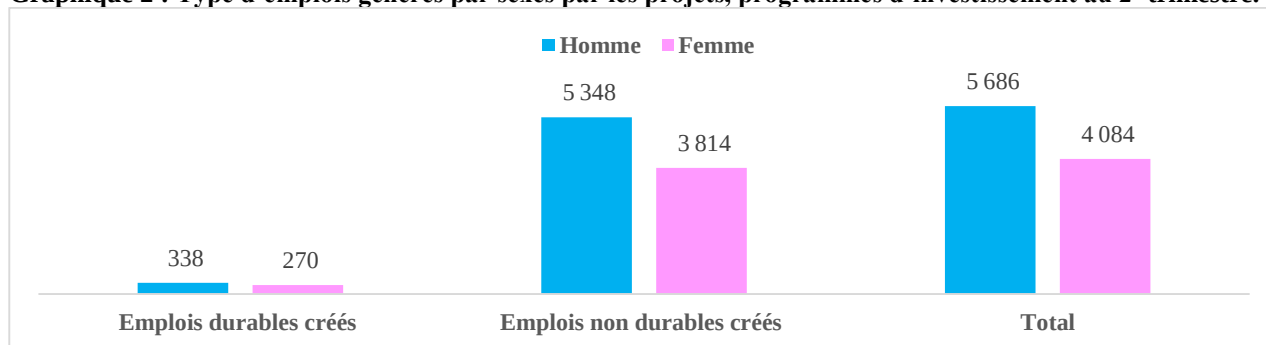
Graphique 1 : Répartition des emplois créés par les projets et programmes d'investissement par sexe selon le Ministère/Organisme

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2^e trimestre 2025

En outre, on note que plus de neuf emplois sur dix (93,7%) des projets et programmes d'investissement, soit 9 162 postes étaient non durables², dont plus de la moitié (58,2 %) étaient pourvus par des hommes.

Parallèlement, on note que quel que soit le type d'emplois, les hommes étaient plus représentés que les femmes, soit 5 686 hommes contre 4 084 femmes.

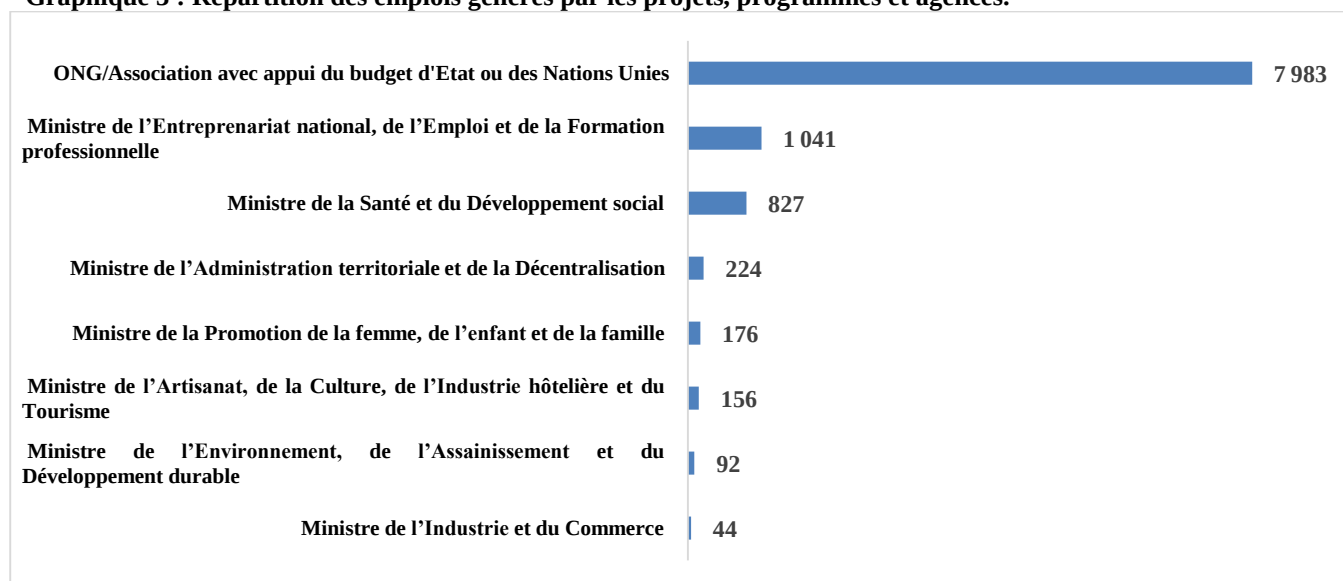
² Les emplois durables sont définis comme s'étendant sur six mois ou plus.

Graphique 2 : Type d'emplois générés par sexes par les projets, programmes d'investissement au 2^e trimestre.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2^e trimestre 2025

Les projets et programmes d'insertion (auto-emplois) ont généré 10 543 emplois au cours du 2^e trimestre 2025. Les ONG/ Association avec appui du Budget d'État ou des Nations Unies était le plus grand pourvoyeur d'auto emplois avec 7 983 postes ; suivi de loin par le Ministère de l'entrepreneuriat, de l'emploi

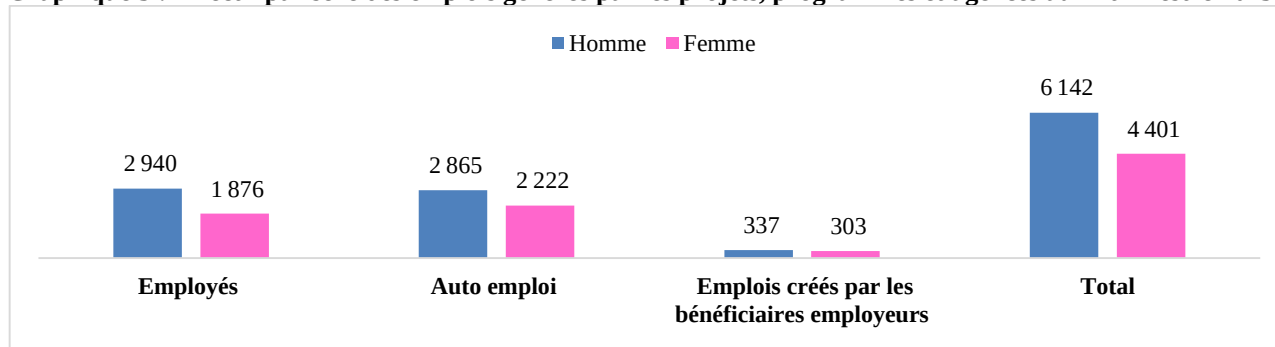
et de la formation professionnelle et le Ministère de la santé et du développement social avec respectivement 1 041 et 827 emplois créés. Le Ministère de l'industrie et du commerce a favorisé la création de 44 auto-emploi (graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des emplois générés par les projets, programmes et agences.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2^e trimestre 2025

L'analyse par sexe des données des projets et programmes d'insertion dans le graphique 5 révèle que les hommes sont plus représentés dans les projets et programmes d'insertion, soit 6 142 contre 4 401 femmes. Cette tendance générale est analogue lorsqu'on considère les types d'emplois.

Ainsi, les employeurs ont créé 337 emplois en faveur des hommes contre 303 pour les femmes. Sur un total de 5 087 bénéficiaires insérés en auto-emploi, l'effectif des hommes est de 2 865 (soit 56,3 %) contre 2 222 de femmes.

Graphique 5 : Effectif par sexe des emplois générés par les projets, programmes et agences au 2^e trimestre 2025.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2^e trimestre 2025

Pertes d'emplois

Entre le 1^{er} trimestre et le 2^e trimestre 2025, on a constaté une hausse de 66,4 % de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement, soit 1 280 travailleurs contre 769 le trimestre précédent.

Le motif économique était les principales causes évoquées avec 997. Il est suivi de loin derrière les fautes professionnelles avec (85)

et l'abandon ou la démission (80). Ces cas étaient respectivement de 465, 84 et 136 cas au 1^{er} trimestre 2025. Les localités ayant faites plus de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement sont Kayes (585, soit 46,70 %), Bamako (228, soit 18 %) et Sikasso (196, soit 15,5 %). Les cas de fautes lourdes ou vol ont été enregistrés à Bamako (35), Bougouni (4), Kayes (3), Ségou (3) et Gao (1).

Tableau 9 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif, de la période d'Avril à Juin 2024

Regions	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance	Abandon/ Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/ Vol	Inaptitude physique/ Décès	Total
Kayes	0	17	9	554	0	3	2	585
Koulikoro	0	2	2	1	0	0	0	5
Sikasso	0	8	3	185	0	0	0	196
Ségou	4	0	4	8	0	3	0	19
Mopti	0	3	0	58	0	0	0	61
Tombouctou	9	0	5	55	0	0	0	69
Gao	0	0	0	39	0	1	0	40
Kidal	0	0	0	14	0	0	0	14
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	0	9	2	2	0	4	0	17
Koutiala	0	2	0	4	0	0	0	6
San	1	2	3	10	0	0	0	16
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0
Dioïla	0	2	0	1	0	0	0	3
Nara	0	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	0	2	0	5	2	0	0	9
Bamako	42	38	52	61	0	35	0	228
Total	56	85	80	997	2	46	2	1 268

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 1^{er} trimestre 2025 et du 2^e trimestre 2025

Evolution des créations et des pertes d'emplois

Au 2^e trimestre 2025, il a été enregistré 27 993 nouvelles créations d'emplois et 1 268 pertes d'emplois, soit une création nette d'emplois de 26 725, dont 81,2 % réalisée par le secteur public.

Comparativement au 1^e trimestre, le 2^e trimestre 2025 est marqué par une hausse

remarquable de 120,2 % du nombre d'emplois nets créés attribuable notamment à une forte augmentation du nombre d'emplois publics, passant de 4 246 au 1^e trimestre à 21 693 au 2^e trimestre. Les pertes d'emplois enregistrées au cours de la période ont également connu une hausse, passant de 769 à 1 268 postes perdus entre les deux trimestres.

Tableau 7 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2023 au 31 mars 2025

Type d'emplois	2023	2024				Total	2025	
		T1	T2	T3	T4		T1	T2
Emplois créés par le secteur privé	32 247	8 599	8 683	7 209	7 801	32 292	8 662	6 300
Emplois créés par le secteur public	21 445	8 516	10 209	7 911	5 383	32 019	4 246	21 693
Emplois permanents	466	-	-	-	714	714	236	1 380
Emplois générés par les projets, programmes d'investissements en infrastructure	5 077	316	1 502	1 266	302	3 386	169	9 770
Auto-Emplois générés par les projets, programmes, Agences d'insertion	15 902	8 200	8 707	6 645	4 367	27 919	3 841	10 543
Total emplois créés	53 692	17 115	18 892	15 120	13 184	64 311	12 908	27 993
Pertes d'emplois	4 159	930	529	475	1 685	3 619	769	1 268
Total création nette d'emplois	49 533	16 185	18 363	14 645	11 499	60 692	12 139	26 725

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2023-2025*

Offres et demandes d'emploi³

Au 2^e trimestre 2025, il a été enregistré 1 146 demandes d'emplois contre 294 offres d'emplois au total, tandis que 439 placements sont effectués.

En termes de représentativité, c'est le District de Bamako qui arrive en tête avec 40,31 % de demandes d'emplois, suivie des régions de

Sikasso (10,1 %), Mopti (8,6 %) et Gao (7,7 %). Les femmes représentaient un peu moins d'un tiers (29,1 %) de l'ensemble des demandes d'emplois. Elles sont minoritaires dans toutes les régions, exception faite de Ségou où, les femmes représentent 60 % de demandes d'emplois enregistrées dans la région.

Tableau 10 : Répartition des demandes d'emplois enregistrées par région selon le sexe

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	25	67,6	12	32,4	37	3,2
Koulikoro	31	68,9	14	31,1	45	3,9
Sikasso	90	77,6	26	22,4	116	10,1
Koutiala	23	62,2	14	37,8	37	3,2
Ségou	30	40,0	45	60,0	75	6,5
Mopti	66	66,7	33	33,3	99	8,6
Tombouctou	46	62,2	28	37,8	74	6,5
Gao	53	60,2	35	39,8	88	7,7
Kidal	29	63,0	17	37,0	46	4,0
Ménaka	35	76,1	11	23,9	46	4,0
Taoudenni	13	61,9	8	38,1	21	1,8
District de Bamako	371	80,3	91	19,7	462	40,3
Total	812	70,9	334	29,1	1 146	100

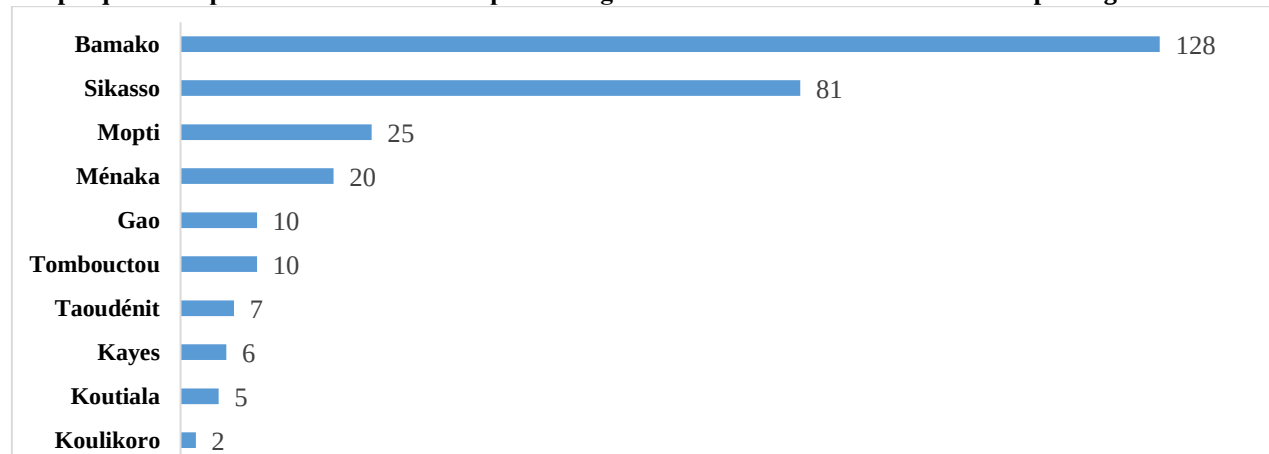
Source : DPS/ANPE

³ Les offres et les demandes d'emplois sont collectées principalement par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)/ Des bureaux de placement publics et privés font également des intermédiations en terme de demande, d'offres et de placements.

Entre le 1^e et le 2^e trimestre 2025, on constate que les offres d'emplois ont connu une baisse de 58,3 %, passant de 705 à 294 offres d'emplois. La région de Ségou n'a pas enregistré d'offres d'emplois au cours de cette période, par contre, elle a enregistré 324 offres au 1^e trimestre 2025 et occupait

le premier rang en termes d'offres d'emplois enregistrées. Plus de quatre dixième des offres d'emplois (43,54 %) ont été enregistrées dans le district de Bamako tandis que la région de Mopti présentait 8,50 % des offres, soit exactement 25 offres d'emplois.

Graphique 6 : Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 2^e trimestre 2025 par région



Source : DPS/ANPE

Au 2^e trimestre 2025, un peu plus de huit dixième (80,9 %) des placements effectués concernaient les hommes contre 19,1 % de femmes. La région de Ségou présentait le plus grand pourcentage de placements effectués avec 30,8 %, suivie de loin par les régions de Sikasso, Mopti et Kayes avec respectivement 18,5 % ; 11,9 % et 11,4 %.

Dans certaines régions telles que Kidal, et Taoudenni il n'y a pas eu de placements, tandis que dans le district de Bamako et la région de Koulikoro, le placement n'a concerné que des hommes avec respectivement 33 et 2 placements effectués.

Tableau 11 : Placements effectués au cours du 2^e trimestre 2025 par région selon le sexe

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	40	80,0	10	20,0	50	11,4
Koulikoro	2	100,0	0	0,0	2	0,5
Sikasso	63	77,8	18	22,2	81	18,5
Ségou	111	82,2	24	17,8	135	30,8
Koutiala	2	50,0	2	50,0	4	0,9
Mopti	42	80,8	10	19,2	52	11,9
Tombouctou	14	66,7	7	33,3	21	4,8
Gao	35	81,4	8	18,6	43	9,8
Ménaka	13	72,2	5	27,8	18	4,1
Bamako	33	100,0	0	0,0	33	7,5
Ensemble	355	80,9	84	19,1	439	100

Source : DPS/ANPE

Dialogue social

Globalement, au cours du deuxième trimestre 2025 (tableau 12), il a été enregistré 349 litiges individuels⁴ sur lesquels 227, soit 65 %, sont réglés en conciliation et 79 transmis au tribunal.

Le district de Bamako et la région de Mopti ont enregistré le plus grand nombre de litiges individuels. Ainsi, il a été enregistré 212 litiges individuels dans le district de Bamako, sur lesquels, 124 ont été réglés en conciliation et 62 sont transmis au tribunal

du travail. Quant à la région de Mopti, 61 litiges sont soumis qui sont tous réglés en conciliation. Les deux localités représentent près de sept dixième (78,2%) des litiges soumis. Par ailleurs, 26 litiges de la région de Kayes ont été soumis, dont 10 sont en instance, 9 réglé en conciliation et 7 sont transmis au tribunal. Une majorité des autres régions se répartissent 14,3% des litiges soumis.

Tableau 12 : Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au tribunal	Litiges en instance
Kayes	26	9	7	10
Koulikoro	7	4	3	0
Sikasso	5	3	2	0
Ségou	9	3	1	5
Mopti	61	61	0	0
Tombouctou	0	0	0	0
Gao	0	0	0	0
Kidal	0	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0
Bougouni	4	3	1	0
Koutiala	1	0	1	0
San	8	8	0	0
Nioro	0	0	0	0
Kita	0	0	0	0
Dioïla	3	2	1	0
Nara	1	0	0	1
Douentza	12	10	1	1
Bamako	212	124	62	26
Total	349	227	79	43

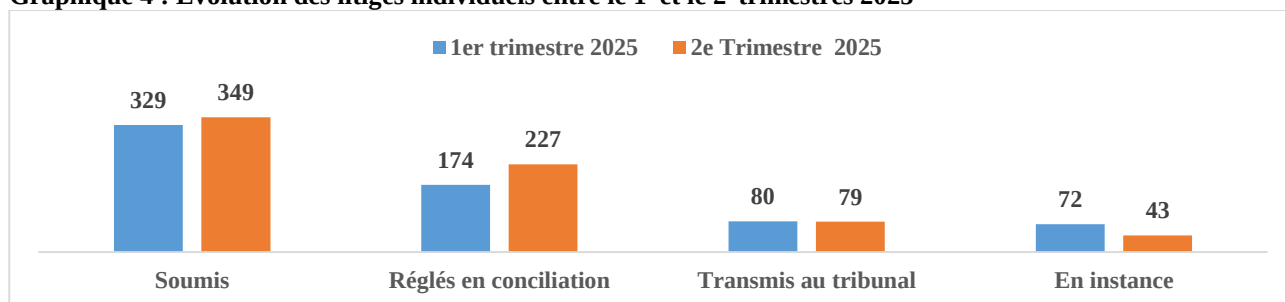
Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 1^{er} et le 2^e Trimestre 2025

Le nombre de litiges individuels⁵ soumis a connu une légère hausse de 6,1 % entre le 1^e trimestre et le 2^e trimestre 2025, passant de 329 à 349. La hausse est encore plus accentuée

pour les litiges réglés en conciliation, passant de 174 au 1^e trimestre contre 227 au 2^e trimestre 2025, soit une hausse de 30,5 %.

⁴ Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire

⁵ Les litiges individuels concernent surtout des réclamations de salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Graphique 4 : Evolution des litiges individuels entre le 1^e et le 2^e trimestres 2025

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités des 1^e et 2^e trimestres 2025

Indice harmonisé des prix à la consommation

Au 2^e trimestre 2025, l'indice harmonisé des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution reflète une accélération du taux d'inflation sur la période allant d'octobre 2024 à juin 2025, passant de 2,3 % à 6,7 % en juin 2025.

La hausse de l'indice trimestriel est principalement due à l'augmentation des prix dans les fonctions liées à la Santé, aux services d'enseignement, aux soins

personnels, protection sociale et biens divers, aux restaurants et services d'hébergement, à l'information et communication avec des hausses allant de 2,7 % à 6,7 %. En glissement annuel, les plus fortes augmentations concernent entre autre, les services d'enseignement (15,1 %), les soins personnels, protection sociale et biens divers (12 %), les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (10,3 %), l'information et la communication (8,6 %).

Tableau 13 : Variation trimestrielle du taux d'inflation

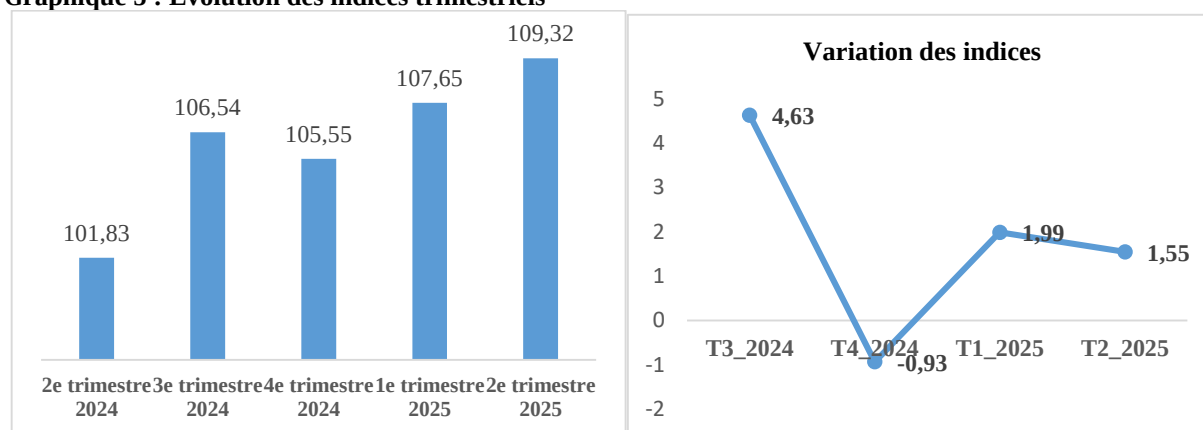
		Pondération	2e trimestre 2024	1e trimestre 2025	2e trimestre 2025	Variation trimestrielle	Variation trimestrielle en glissement annuel
Indice global		10 000	101,8	107,2	109,3	2	7,4
1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4 464	101,6	111,9	112,1	0,2	10,3
2	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	54	114,6	107	109,1	2	-4,8
3	Vêtements et chaussures	828	102,2	105,5	105,7	0,2	3,4
4	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	889	100,2	100,4	99,4	-1	-0,7
5	Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage	271	100,8	110,4	105,8	-4,1	5
6	Santé	626	112,7	109,6	117	6,7	3,8
7	Transport	783	101,4	98,8	99,3	0,5	-2
8	Information et communication	814	99,7	105,5	108,3	2,7	8,6
9	Loisirs et cultures	68	102,1	106,6	107	0,4	4,8
10	Services d'enseignement	168	102,2	112,3	117,7	4,8	15,1
11	Restaurants et services d'hébergement	653	104,9	107,3	110,3	2,9	5,2
12	Assurances et services financiers	9	103,1	100,2	93,9	-6,3	-9
13	Soins personnels, protection sociale et biens divers	374	103,1	111,5	115,5	3,6	12

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

En 2024, l'indice harmonisé des prix à la consommation a connu une hausse au 3^e trimestre, soit 4,63 % et une légère baisse de 0,93 % au 4^e trimestre. En début d'année

2025, cet indice a légèrement augmenté de 1,99 % au 1^e trimestre et de 1,55 % au 2^e trimestre de la même année.

Graphique 5 : Évolution des indices trimestriels

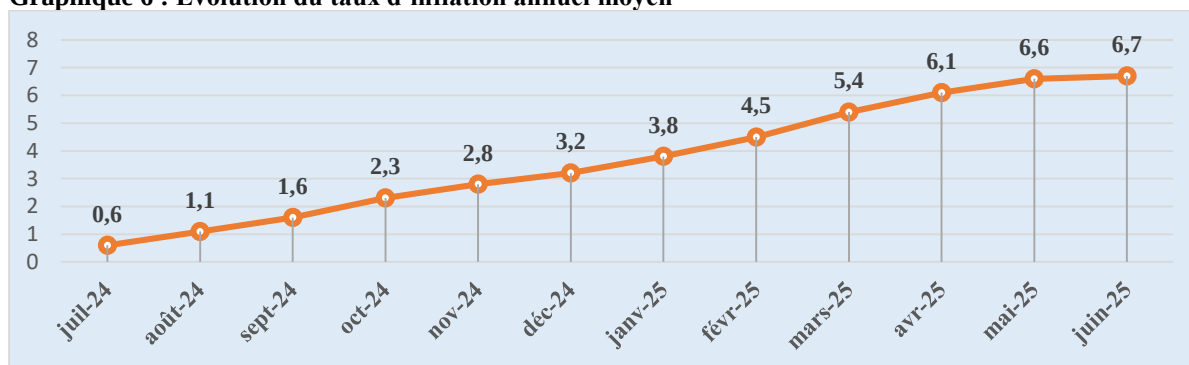


Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au mois de juillet 2024, l'indicateur de convergence au Mali, mesuré par l'inflation annuelle moyenne⁶, a enregistré une hausse, passant de 0,6 % à 3,2 % en décembre 2024. Cette augmentation a continué en 2025 pour

atteindre un maximum de 6,7 % au mois de juin 2025. Le taux d'inflation annuel moyen dépasse la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3 %, et pourrait traduire une inflation rampante au Mali.

Graphique 6 : Evolution du taux d'inflation annuel moyen



Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Nouvelles créations d'entreprises

Au 2^e trimestre 2025, le nombre d'entreprises créées a baissé comparativement au 1^{er} trimestre de la même année, passant de 4 260 à 3 666 entreprises créées au 2^e trimestre 2025, soit une baisse de 13,9 %.

Au cours de ce trimestre un peu moins de la moitié des branches d'activités ont connu aussi une baisse de création d'entreprises. Ces résultats peuvent être expliqués par une conjoncture économique persistante due à la

situation sécuritaire difficile qui impacte les investissements. Les branches d'activités telles que le commerce (-516), la construction, BTP, travaux d'ingénierie (-40), les transports terrestres ; transports par pipelines (-30) et les prestations de services (-27) ont attiré moins les investisseurs, mais avec des créations d'entreprises inférieures à celle du premier trimestre 2025. Ces secteurs ont enregistré ensemble 613 entreprises de moins entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 2^e trimestre 2025.

⁶ Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les huit (8) États membres de l'UEMOA

Tableau 12 : Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités au 1^{er} et 2^e trimestre

Branche d'activités	1 ^e trimestre 2025	2 ^e trimestre 2025
Activités connexes à l'intermédiation financière	1	2
Activités de loisirs, culturelles et sportives	3	1
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	23	28
Activités extractives, minière	4	12
Activités immobilières	25	26
Assainissement, ramassage d'ordures	8	5
Assistance sociale et santé	16	25
Autres activités commerciales	353	362
Commerce, commerce général	2271	1755
Communication	2	1
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	133	93
Education, Formation, Recherche	23	14
Enseignement	13	7
Gardiennage, sécurité	4	4
Hôtels et restaurants	20	24
Prestations de services	1 300	1273
Recherche et Exploitation Minière	25	27
Santé et action sociale	4	5
Transports terrestres ; transports par pipelines	32	2
Total	4 260	3 666

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API Mali 2025.

Sigles et Abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
API	Agence pour la promotion des investissements au Mali
BIT	Bureau international du travail
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DNT	Direction nationale du travail
DRT	Direction régionale du travail
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
IHPC	Indices harmonisé des prix à la consommation
INSTAT	Institut national de la statistique
OIT	Organisation internationale du travail
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
PIB	Produit intérieur brut
SIMT	Système d'information sur le marché du travail

Directeur de publication

M. Boubacar DIALLO
(DG, ONEF-Mali)

Directrice de rédaction

Mme. Aoua Saran DEMBELE
(DGA, ONEF-Mali)

Équipe de rédaction

M. Ousmane DIALLO
M. Adama A TOGO
Mme. Kadia BAGAYOKO

Lecteur

M. Cheick Fanta Mady TRAORE

Remerciements

- Direction nationale de l'emploi
- Agence nationale pour l'emploi
- Direction nationale du travail
- Institut national de la statistique
- Directions régionales de l'emploi et la formation
- Agence pour la promotion des investissements
- Cellules de planification et de statistique
- Direction générale des Collectivités territoriales
- Directions des ressources humaines du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile
- Direction des ressources humaines du Ministère de la Défense et des Anciens combattants
- Centre national des Concours de la Fonction Publique.

Ce bulletin est produit par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation | sise Baco-Djicoroni-ACI, à côté du Lycée Soundiata KEITA.

Bamako (Mali) | Tel : +223 20 28 61 09. Email : contact@onef.ml. Site : www.onef.ml.